

■ **Davum construction S.A.**, à Crissier, CH-550-0082652-2, commerce d'aciers (FOSC du 11.04.2005, p. 16). La signature de Mathez Laurent est radiée et la procuration de Chappuis Yvan éteinte. Dietziker Philippe n'est plus sous-directeur; il continue à signer collectivement à deux. Signature collective à deux est conférée à Manser Marcel, d'Appenzell, à Herisau.